

Annexe C

ENTENTE DE LOCATION - CENTRE DES LOISIRS

Le but de la présente entente est de rendre accessible à la population le Centre des loisirs de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, aux fins culturelles, sportives, récréatives, sociales et autres.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA CONVIENT DE

- Louer le local aux conditions stipulées ci-dessous;

Ci-après nommé « Locateur »

LE LOCATAIRE CONVIENT DE :

- Agir en sorte que le matériel et les locaux qui lui sont loués ne soient pas détériorés par une utilisation abusive;
- Assurer les responsabilités qui lui incombent comme locataire quant à la bonne conduite et l'ordre de l'activité ainsi qu'aux dommages qui pourraient être causés aux propriétés de la municipalité autant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Ne pas tenir le locateur responsable des dommages causés aux lieux loués, aux locataires, aux tiers et aux biens des locataires et des tiers. Le locataire s'engage également à tenir indemne le locateur de toutes poursuites découlant de l'utilisation des lieux loués.
- Verser un dépôt représentant la moitié de la totalité des frais de location à la signature de ce présent contrat. Advenant l'annulation de ce contrat, les frais de location seront remboursés avec un minimum d'une semaine d'avis;
- Payer le solde du montant convenu pour la location et tout autre coût, si nécessaire, à la fin de la location;
- Remettre la salle à son état initial à la fin de la location. Si un bris est constaté par le personnel de la municipalité ou par les membres du conseil, la facture de la réparation sera expédiée au locataire de la salle.
- Demander les permis nécessaires au bon déroulement de son activité, s'il y a lieu
- Pour la décoration, **seule la gommette bleue est autorisée (le ruban adhésif est interdit)**
- Venir chercher la clé au plus tard le jeudi précédant la location, avant 16h.
- Respecter l'aide-mémoire à la fin de ce contrat; dans le cas contraire, des frais supplémentaires pourraient être chargés au locataire.
- En respect des Lois, il est **interdit de fumer** dans le Centre des loisirs et à l'extérieur (**incluant les terrains sportifs** : patinoire, volleyball, balle-molle, etc.)

Ci-après nommé « Locataire »

Acceptant donc ces conditions ce _____

Pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Locataire

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
531, rue de l'Église Sud, Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0
Tél. 418 492-6830 Téléc. 418 492-1854
Courriel : dg@sainte-helene.net

Date : _____

Nom du locataire : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Date des réservations : _____ (impossible de mi-nov à fin mars)
- Heure d'arrivée : _____
- Genre d'activité : _____
- Durée de l'activité : _____
- Permis de boisson : Oui _____ Non _____ (responsabilité du locataire)
- Prise de possession de la clé (quand) : _____

COÛT DE LA LOCATION

Tarifs

Centre des loisirs (non résident)	125,00\$
Centre des loisirs (résident)	75,00 \$
Service d'installation ¹	50,00\$

Total : _____ \$

Dépôt reçu : _____ \$	Date : _____	Solde : _____ \$
Paiement final reçu : _____ \$	Date : _____	Solde : _____ \$

¹ Monter et démonter tables et chaises

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
LOCATION - CENTRE DES LOISIRS

MATÉRIEL

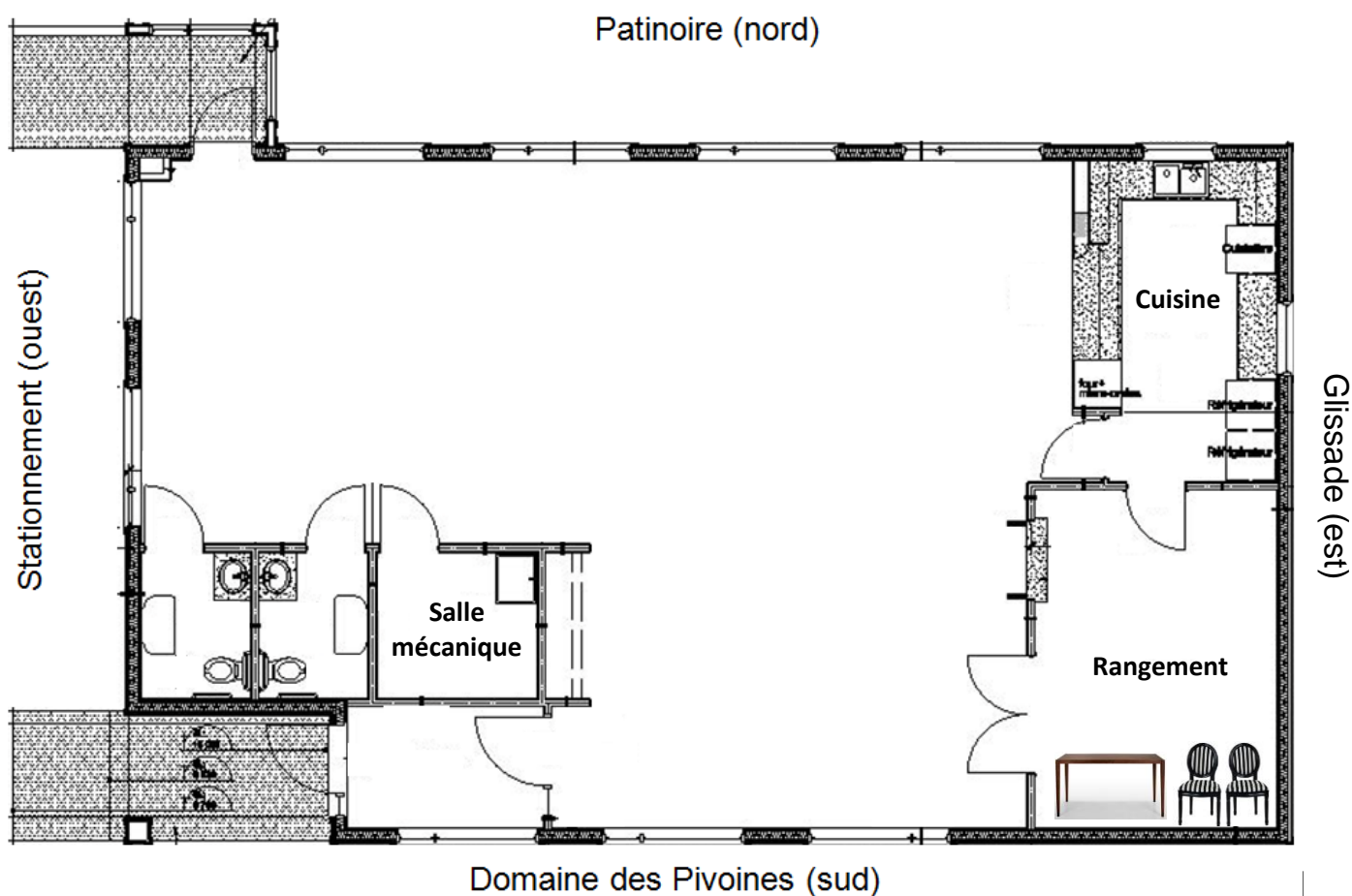
- Tables rectangles (nombre) : _____ (6 à 8 pers/table, max 15 tables = 90 personnes à 6/table)

- Chaises (nombre) : _____ (max 75 chaises)

- Cafetière (nombre, si disponible) : 100 tasses _____ (max 2) 45 tasses _____ (max 2)

Vous aurez accès à 1 cuisinière 30", 1 four encastré 27", 1 réfrigérateur commercial deux portes et 1 micro-ondes.

PLAN DU CENTRE DES LOISIRS (les images de table et chaise ne correspondent pas au mobilier actuel)



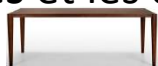
AVANT DE QUITTER LES LIEUX, VÉRIFIER CECI :

(aide-mémoire)

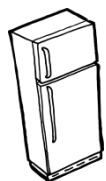


❖ Les **chaises** sont empilées entre les fenêtres, par paquet de 5 chaises maximum

❖ Les **tables** et les chariots doivent être rangés à leur place initiale



❖ Les **décorations** sont ramassées



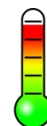
❖ Le **réfrigérateur** est vide et vous avez tout ramassé sur les étagères et les comptoirs de la cuisine

❖ Rien n'a été oublié dans le **vestiaire**



❖ Les **lumières** sont TOUTES fermées, même celle des salles de bain

❖ Le **chauffage** est à une température raisonnable ($\approx 21^{\circ}\text{C}$)



❖ Le **balai** fut passé dans la salle pour enlever les plus gros déchets

❖ Sortir les **sacs à vidange** et les mettre dans le conteneur vert



❖ Tout doit être remplacé dans l'état où vous avez pris la salle